DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits. Il vous est conseillé de le lire afin de prendre une décision éclairée sur l'investissement potentiel.

Produit

Aviva Investors - Climate Transition Global Credit Fund un sous-fonds de Aviva Investors - **Catégorie d'actions I EUR**

Le Fonds est géré par Aviva Investors Luxembourg S.A.

ISIN : LU2299074331

Consultez la page : www.avivainvestors.com

Téléphone : (+352) 40 28 20 4

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée du contrôle d'Aviva Investors Luxembourg S.A. dans le cadre du présent Document d'informations clés.

Ce Document d'informations clés est daté du : 19/03/2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Sous-fonds de Aviva Investors, une société d'investissement à capital variable et un fonds à compartiments multiples avec séparation des passifs entre les sous-fonds, établie en vertu des lois luxembourgeoises et agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Durée

Le Fonds n'a pas de durée minimale fixe.

La Société de gestion a la possibilité de résilier le PRIIP avec un préavis adéquat aux investisseurs.

Objectif : L'objectif du Fonds consiste à générer des revenus et à accroître la valeur de l'investissement de l'Actionnaire tout en surperformant l'Indice de référence à long terme (5 ans ou plus).

Politique d'investissement : le Fonds investit au moins 70 % du total de ses actifs nets (hors dérivés à des fins de gestion efficace du portefeuille) dans des obligations de sociétés du monde entier (y compris de marchés émergents) luttant contre le changement climatique et remplissant les critères d'éligibilité du Gestionnaire d'investissement tels que décrits ci-dessous (l'« Investissement de base »). Le Fonds exclut les sociétés spécialisées dans les combustibles fossiles de cet Investissement de base, lequel se divise en deux composantes :

• une composante « Solutions », qui investira dans des émetteurs d'obligations d'entreprises proposant des solutions pour atténuer le changement climatique ou s'y adapter ;

• une composante « Transitions », qui est allouée à des entreprises qui œuvrent de façon constructive à l'alignement et à l'orientation de leurs modèles d'affaires vers la résilience dans un climat plus chaud et une économie à faibles émissions de carbone. Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % du total de ses actifs nets (hors dérivés à des fins de gestion efficace du portefeuille) dans des obligations d'État. Les investissements dans des obligations peuvent inclure des titres adossés à des actifs (ABS) et des titres adossés à des créances hypothécaires (MBS), le plus souvent sur des marchés européens et nord-américains. Le Fonds peut investir jusqu'à 5 % de la VNI dans des ABS/MBS. Le Fonds peut investir jusqu'à 5 % dans des obligations convertibles subordonnées. Le Fonds peut également investir jusqu'à 5 % de la VNI dans des titres non notés, jusqu'à 15 % de la VNI dans des obligations à haut rendement et jusqu'à 5 % de la VNI dans des titres en difficulté. Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % du total de ses actifs nets (hors dérivés à des fins de gestion efficace du portefeuille) dans des sociétés qui ne font pas partie de l'Investissement de base.

Dérivés et techniques : Le Fonds peut recourir à des dérivés à des fins d'investissement, ainsi que de couverture et de gestion efficace du portefeuille (GEP). Le recours aux dérivés (à d'autres fins que la GEP) fera soit partie de l'Investissement de base, et sera donc soumis aux critères d'éligibilité, ou fera partie des autres participations du Compartiment qui ne sont pas soumises aux critères d'éligibilité.

Prêt de titres

Niveau attendu : 10 % du total des actifs nets, maximum : 20 %.

Titres sous-jacents en vue : limité aux actifs autorisés par la politique d'investissement du Fonds.

Swaps de rendement total

Niveau attendu : 0 % du total de ses actifs nets ; maximum 30 % des titres sous-jacents en vue : titres de crédit individuels et indices de crédit.

Stratégie : Les sociétés sont identifiées comme éligibles à l'investissement de base si elles satisfont aux critères « Solutions » ou « Transition » et n'en sont pas exclues sur la base de leurs activités liées aux combustibles fossiles. Le Gestionnaire d'investissement exclut les sociétés spécialisées dans les combustibles fossiles de l'univers d'investissement de base en utilisant les critères suivants :

• 0 % des revenus provenant du charbon thermique, des combustibles fossiles non conventionnels, de la production de gaz et de pétrole en Arctique ou de la production d'électricité à partir de charbon thermique ;

• 0 % des réserves de charbon thermique (tonnes métriques) ;

• 0 % des réserves de gaz et de pétrole non conventionnels (millions de barils équivalent pétrole) ;

• >/= 1 000 millions de barils équivalent pétrole des réserves totales de gaz et de pétrole (mmboe) ;

• >/= 10 % des revenus provenant de l'extraction et de la production de pétrole et de gaz, ainsi que de la production d'électricité à partir de combustibles liquides ;

• >/= 15 % des revenus provenant de la production d'électricité à partir de gaz naturel ;

• >/= 75 % des revenus provenant de la distribution et de la vente au détail, des équipements et des services, de la pétrochimie, des pipelines et du transport, du raffinage ou du commerce de pétrole et de gaz.

Le Gestionnaire d'investissement exclura également les investissements directs dans les sociétés fabriquant des produits qui cherchent à nuire lorsqu'ils sont utilisés comme prévu.

Informations relatives à la durabilité : Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et les indicateurs de Risque lié à la durabilité sont donc intégrés au processus d'investissement et jouent un rôle clé dans la sélection des sociétés. Ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable. Le Gestionnaire d'investissement intègre des données qualitatives et quantitatives concernant les impacts négatifs sur le développement durable dans son processus d'investissement. En outre, tous les investissements sélectionnés dans le cadre de l'analyse ESG du Gestionnaire d'investissement doivent suivre les bonnes pratiques de gouvernance et ne doivent pas être visés par la Politique d'exclusion fondée sur les critères ESG du Gestionnaire d'investissement. Des informations supplémentaires sur la conformité au Règlement européen sur la taxonomie sont disponibles dans la section « Informations relatives au Règlement européen sur la taxonomie » du prospectus. De plus amples informations sur la manière dont le Gestionnaire d'investissement intègre les critères ESG à son approche d'investissement et dont il engage le dialogue avec les sociétés sont disponibles dans la section « Investissement responsable » du Prospectus et sur le site Internet https://www.avivainvestors.com/en-gb/capabilities/sustainable-finance-disclosure-regulation/.

Indice de référence (comparaison des performances) : La performance du Fonds est comparée à l'indice Bloomberg Global Aggregate Corporate (l'« Indice de référence » ou l'« Indice ») et l'exposition mondiale du Compartiment est surveillée par rapport à celui-ci. Toutefois, l'Indice de référence n'est pas aligné sur toutes les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds. Le Fonds est géré de manière active et ne base pas son processus d'investissement sur l'Indice, qui n'est qu'une représentation du cadre d'investissement.

Le Compartiment devrait fonctionner avec une volatilité équivalente à celle de l'Indice de référence sur le long terme.

Afin de permettre l'évaluation des caractéristiques climatiques du Fonds, le Gestionnaire d'investissement rédige des rapports sur les indicateurs clés pertinents pour la stratégie du Fonds. Les indicateurs clés comprennent l'exposition aux combustibles fossiles, la proportion de sociétés au sein du Compartiment faisant preuve d'une gouvernance solide sur le plan climatique et les sociétés qui atteignent les seuils de revenus définis dans la stratégie du Fonds. Ces indicateurs seront publiés dans la fiche d'information du Fonds et mis à jour une fois par an.

Investisseurs de détail visés

Cette catégorie d'actions est destinée aux Investisseurs institutionnels.
Le Fonds convient à un investisseur disposant uniquement de connaissances de base sur ce type d'investissement, à un investisseur informé ou à un investisseur expérimenté qui sont prêts à risquer une perte dans la valeur de leur investissement afin de générer potentiellement à la fois des revenus et une croissance du capital, et qui prévoient de rester investis pendant au moins 5 ans. Il peut être acheté avec ou sans conseils financiers professionnels.

Dépositaire

BNY Mellon, Asset Servicing, 2-4, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg

Informations complémentaires

Vous pouvez acheter et vendre des actions tout jour ouvrable bancaire au Luxembourg.

Il s'agit d'une catégorie d'actions de capitalisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Le risque réel peut varier considérablement si vous sortez prématurément et vous risquez d'obtenir moins.

L'indicateur synthétique de risque est un guide du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque moyenne à faible.

Soyez conscient du risque en matière de taux de change. Vous pouvez recevoir des paiements dans une devise autre que la monnaie de base du Fonds. Le rendement final que vous obtiendrez peut dépendre du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus.

Ce produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer ce qui est dû, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

Toutefois, vous pouvez bénéficier d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si Aviva Investors Luxembourg S.A. n'est pas en mesure de payer »). L'indicateur illustré ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

D'autres risques matériellement pertinents pour le fonds sont le risque lié aux Taux de change, le risque de Marchés émergents, le risque de Marché, le risque de Contrepartie, le risque de Dérivés, le risque lié aux Titres illiquides, le risque de Crédit, le risque de Taux d'intérêt — le risque d'obligations, le risque d'Effet de levier et le risque en matière de Durabilité. Pour obtenir des définitions complètes et détaillées des risques supplémentaires ayant un impact sur ce Fonds, veuillez consulter le prospectus des Fonds, disponible sur le site Internet de la société à l'adresse www.avivainvestors.com.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		**5 ans**	
Exemple d'investissement:		**€10000**	
		Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Scénarios			
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6830	€6160
	Rendement annuel moyen	-31.70%	-9.24%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8430	€8960
	Rendement annuel moyen	-15.70%	-2.17%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9710	€11330
	Rendement annuel moyen	-2.90%	2.53%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12940	€13830
	Rendement annuel moyen	29.40%	6.70%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable scénarios: Ce type de scénario est intervenu pour un investissement utilisant un indice de référence approprié entre le 2021 et le 2023.

Intermédiaire scénarios: Ce type de scénario est intervenu pour un investissement utilisant un indice de référence approprié entre le 2018 et le 2023.

Favorable scénarios: Ce type de scénario est intervenu pour un investissement utilisant un indice de référence approprié entre le 2014 et le 2019.

Que se passe-t-il si Aviva Investors Luxembourg S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Fonds sont conservés par son dépositaire. En cas d'insolvabilité du Gestionnaire, les actifs du Fonds conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le Fonds peut subir une perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure car le Dépositaire est tenu par la loi et les règlements de séparer ses propres actifs des actifs du Fonds. Le Dépositaire sera également responsable envers le Fonds et les investisseurs de toute perte découlant, entre autres, de sa négligence, d'une fraude de sa part ou d'un manquement délibéré à ses obligations (sous réserve de certaines restrictions).

Il n'existe aucun système d'indemnisation ou de garantie vous protégeant contre une défaillance du dépositaire du Fonds.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que EUR 10,000.00 sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€562	€957
Incidence des coûts annuels (*)	5.6%	1.7% chaque année

(*) Ceci montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.2% avant déduction des coûts et de 2.5% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5.0 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à €500
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.5 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	€50
Coûts de transaction	0.1 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€12
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Ce produit n'a pas de période de détention minimale requise, mais est conçu pour un investissement à long terme ; vous devez avoir un horizon d'investissement d'au moins 5 ans.

La Société de gestion rachètera les parts de tout Fonds au prix de rachat chaque jour de transaction. Les rachats du Fonds applicable seront effectués au point d'évaluation le jour de transaction concerné. Le prix est basé sur la valeur d'actif nette par part de chaque catégorie déterminée au point d'évaluation. Les demandes de rachat reçues après la fin du délai de négociation seront considérées comme ayant été reçues avant la fin du délai de négociation suivant, sauf décision contraire de la Société de gestion.

Veuillez contacter votre courtier, conseiller financier ou distributeur pour obtenir des informations sur les coûts et frais liés à la vente des actions.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous choisissez d'investir dans le Fonds et que vous avez par la suite une plainte à son sujet, au sujet du Gestionnaire ou de tout distributeur du Fonds, vous devez d'abord contacter le service de conformité d'Aviva Investors par e-mail à l'adresse compliance.lu@avivainvestors.com ou par fax au : (+352) 40 83 58 317 ou par courrier à l'adresse postale suivante : Aviva Investors Luxembourg S.A., Att. Compliance Department, 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Autres informations pertinentes

D'autres informations sur Aviva Investors, ainsi que des copies de son Prospectus et de ses derniers rapports annuels et semestriels en anglais peuvent être obtenues gratuitement auprès d'Aviva Investors Luxembourg S.A., 2 rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ou bien sur le site Internet www.avivainvestors.com, où le dernier cours disponible des actions du Fonds et des informations sur l'achat et la vente d'actions sont également accessibles. L'Agent de transfert de ce fonds est BNY Mellon, Transfer Agency Lux, Asset Servicing, 2-4, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg.

Sans préjudice des réexamens ad hoc, ce Document d'informations clés est mis à jour tous les 12 mois au moins.

Vous pouvez trouver des informations relatives aux performances passées du produit sur une période de maximum 10 ans (si cette période est disponible) et aux calculs des scénarios de performance passés sur :

www.avivainvestors.com/eu-priips